

OBSERVATIONS MENÉES DURANT LA FOUILLE

Henry BAILLS

Les opérations de fouille ont été le moment d'observations intercurrentes permettant de formuler des hypothèses que les travaux postérieurs ont vérifiées.

Dans un premier temps, les fouilles ont été l'occasion de retrouver la succession stratigraphique déjà repérée par Pierre Campmajo lors du sondage de 1973. Ainsi, dès notre rapport de 1992, nous remarquons "la validité de la coupe dressée par notre collègue qui, pourtant, se fondait sur la fouille d'un unique mètre carré" (Baills 1992:2). Il apparut rapidement que la couche C1 correspondait à une formation perturbée livrant pêle-mêle des tessons d'âge protohistorique et des pièces lithiques provenant des couches sous-jacentes. Ces remarques nous incitèrent dès lors à une grande prudence

à l'égard de cette strate superficielle d'âge holocène sans autre précision. La couche suivante se présentait sous la forme d'une nappe homogène de blocs calcaires parmi lesquels on notait des restes fauniques fracturés suivant un module rarement supérieur à 5 cm. Ces pièces étaient associées à une industrie lithique plutôt abondante (fig. 1). A la base, l'augmentation de taille des blocs nous engagea à scinder cette formation anthropisée en 2 horizons distincts nommés C2 et C3. Rappelons que lors du sondage 1973, Pierre Campmajo avait déjà noté cet accroissement de la taille des blocs dans la partie inférieure de son sondage. Ces deux couches montraient également une différence dans leurs puissances respectives. Dans cette disposition, la couche C3 était plus épaisse et constituait la base sur laquelle reposait la couche C2. Cette dernière pouvait même par endroits se biseauter au point de disparaître.

Une observation plus fine nous a permis de remarquer la présence de 2 passées carbonatées dans l'épaisseur de C1 (nommée C1A) et dans celle de C2 (nommée C2A) (fig. 2). Lors de notre rapport de 1992, nous corrélions ces deux formations avec des épisodes climatiques tempérés et humides. Nous proposons respectivement le Préboréal et l'Atlantique pour C1A et C2A. Dès l'année suivante, nous reconnaissons en C1A et C2A des phénomènes postdépositionnels très localisés de carbonatation dus à des ruissellements encore sporadiquement actifs. Ils s'écoulent de la voûte de la cloche de dissolution qui, dans cette partie, est quasiment tangentielle à la surface d'érosion du plateau (fig. 3).

La présence d'un plancher stalagmitique C1B affleurant la surface de C1 nous incita à rajeunir cette formation. Cette position stratigraphique justifie que, dans notre rapport de 1992, nous ayons opté pour un âge postglaciaire pour cette formation. La fouille révéla par la suite la présence de fragments de ce plancher dans les couches C2 et C3, mais également sous forme de "fantômes" décarbonatés dans la couche C4. La datation U/Th a depuis confirmé ce vieillissement en précisant sa genèse durant le stade 3 ou 5.

La lumière s'ouvrant dans le plafond au-dessus de la zone O19 apparut comme la résultante de points de faiblesse

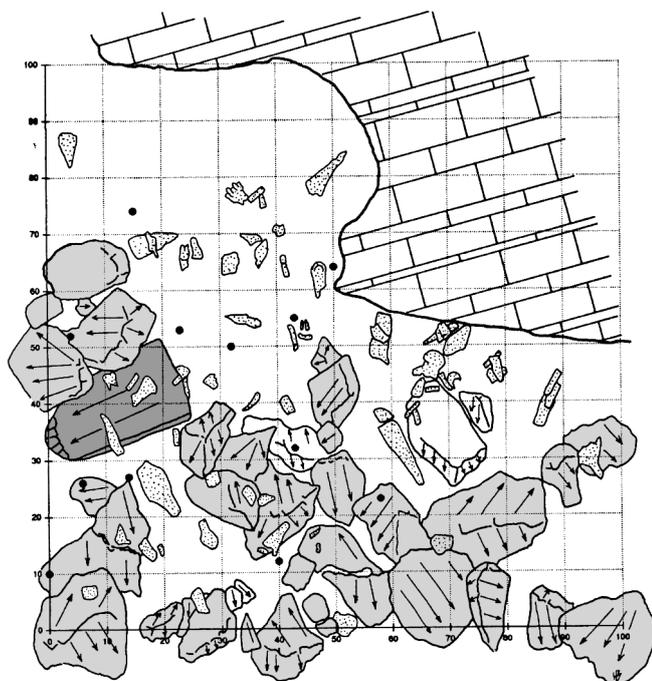


Figure 1. Relevé planimétrique de la couche C2 de la zone N20. Grisé: blocs de calcaire; grisé plus intense: plaquette de grès micacé; pointé: restes fauniques; cercles noirs pleins: industrie lithique.

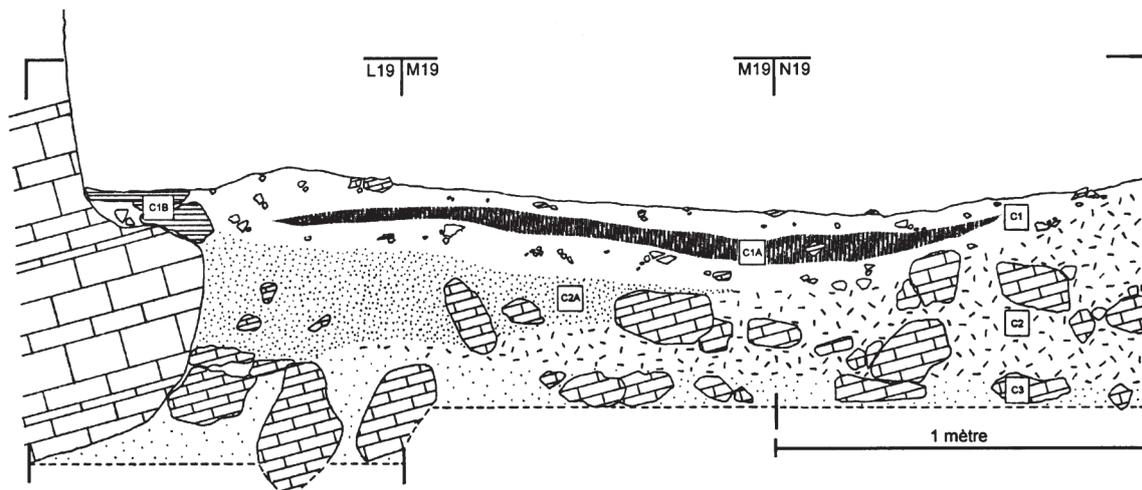


Figure 2. Coupe stratigraphique transversale zones L19-M19-N19.

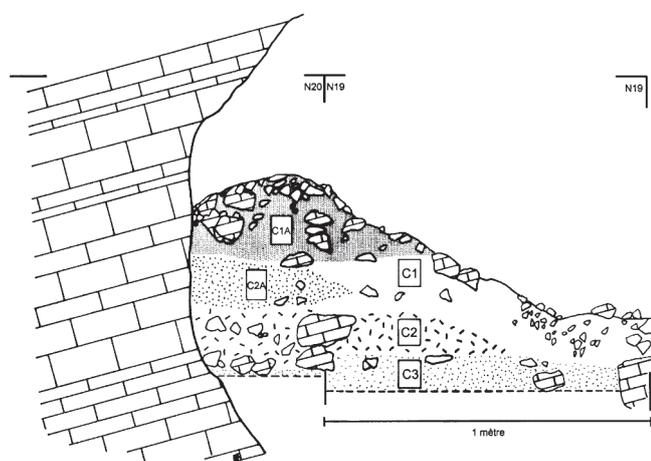


Figure 3. Coupe stratigraphique longitudinale zones N20-N19.

engendrés par un faisceau de failles qui furent à l'origine de la formation de la coche. Nous posons, dès le début des recherches, la question du moment de l'ouverture de cette lumière avec comme corollaire, son incidence sur le choix des hommes à s'installer loin du porche.

La succession des strates au niveau de la zone N19 révèle l'absence des couches C2 et C3, ces dernières se biseautant au contact d'une formation à petits cailloutis anguleux que nous avons interprétée comme une poche de ravinement directement liée au fonctionnement de l'ouverture du plafond. Nous devons d'ailleurs repérer dans l'angle ouest de la zone N18, contre la paroi, un amas d'ossements dont la disposition est le résultat de l'action des eaux pluviales.

Les opérations de fouille amenèrent également des renseignements sur les relations existant entre l'espace troglodytique et l'implantation humaine. Un sondage d'un mètre de profondeur au nord-est du porche s'avéra stérile. La fouille du couloir d'entrée montra une formation pulvérulente, comparable à la couche C1 de la salle; elle reposait directement sur

le sommet de la couche C4.

La base du gros bloc stalagmitique s'appuyait sur la formation C4. De nombreux vestiges lithiques et fauniques se trouvant piégés entre les parois et le bloc, nous avançâmes que, dès l'occupation initiale de la grotte, le bloc était déjà dans la position dans laquelle nous l'avions dégagé. Il aurait, dans cette disposition, imposé aux occupants soit un franchissement frontal plutôt acrobatique, soit un faufilement incommodé par les gouttières latérales. Certes, on ignore la façon dont les hommes intégrèrent ce bloc dans la perception de leur espace habité. Hormis le "rôle" d'obturateur dans la partie la plus étroite que nous reconnaissons actuellement et qui contient les sédiments, il apparaît plutôt comme un obstacle à la progression entre le couloir et la salle. Il reste à son égard de nombreuses interrogations. Sa position originelle est-elle le fait de la nature ou est-elle l'expression de la volonté des premiers occupants de débarrasser un espace exigü de ce rocher encombrant ?

La zone K19 se présentait comme un renforcement surplombé par un reliquat du plancher stalagmitique C1B. A la profondeur des couches C2 et C3, cette formation se trouvait suspendue, aménageant de ce fait une niche naturelle. Un bloc en obstruait l'entrée, aménageant ainsi un espace clos qui piègea derrière lui plusieurs pièces mobilières.

Enfin à la base de la couche C3, dans la zone L20, une surface réduite (fig. 4) était rubéfiée. Elle permit de prélever les seuls charbons de bois de la fouille qui servirent de matériau à l'analyse anthracologique. C'est, compte tenu des problèmes liés à la taphonomie, l'unique structure foyère découverte sur le site.

En conclusion, le repérage tridimensionnel de tous les vestiges observés à la fouille, le relevé planimétrique systématique et le tamisage à l'eau des sédiments extraits de la cavité ont favorisé ces observations intercurrentes. Elles ont permis d'orienter les problématiques des travaux qui suivirent les recherches de terrain.



Figure 4. Plan de la cavité montrant les positions respectives du sondage 1973, de la fouille 1992-1994, de la lumière de la cloche, des coupes stratigraphiques des figures 2 et 3, du foyer de la zone L20, de l'amas osseux de la zone N18 et du bloc stalagmitique de la zone M15-M16.

Bibliographie

BAILLS H., (1992) - *Les Conques - Vingrau 66*. Rapport de fouille de sauvetage, 18 p., 12 fig.

BAILLS H., (1993) - *Les Conques à Vingrau*. Rapport de fouille de sauvetage, 22 p., 10 fig.

CAMPMAJO P., (1974) - *Vingrau - Les Conques*. Rapport de fouille de sauvetage, 13 p.